

Réussir une adoption à la SPA

Le 1er refuge SPA a été créé à Gennevilliers (92) en 1903. Depuis, de nombreux autres refuges ont vu le jour. Ils accueillent de nombreux animaux, les soignent, les stérilisent et leur trouvent une nouvelle famille.

Adopter un chien à la SPA (ou dans un autre refuge) est un acte généreux, mais il doit être réfléchi car il s'agit d'un engagement sur le long terme. Il est impossible de s'engager à la légère, sur un coup de tête.

Quelques pistes de réflexion vous aideront à faire ce choix

- Une adoption nécessite un investissement financier. Il faut prévoir la participation financière demandée par le refuge, puis un budget pour la nourriture et pour les soins quotidiens : vaccination et vermifugation au minimum, shampoing, toilettage... mais aussi maladie ou hospitalisation éventuelle.
- L'investissement est aussi personnel. Il faut prévoir des (légères) modifications de votre emploi du temps et de votre style de vie : le chien devra être sorti plusieurs fois par jour, nourri, gardé ou emmené pendant les vacances...
- Vous ne saurez pas toujours comment et pourquoi le chien a été abandonné ; il peut avoir vécu des expériences traumatisantes et avoir des réactions totalement imprévisibles dans certaines circonstances. Il est parfois préférable de renoncer à l'adoption en présence de jeunes enfants dans la famille, ou si c'est votre premier chien, et de préférer un chiot d'origine connue, acheté chez un éleveur ou un particulier. Mais, contrairement à une idée répandue, les chiens de la SPA sont rarement abandonnés parce qu'ils sont méchants ou agressifs : la plupart des abandons ont lieu suite au décès ou à la maladie du maître, un déménagement, un divorce...
- Vous ne pourrez pas toujours trouver un chien correspondant à des critères précis. Ne vous dirigez pas vers un refuge si vous avez des idées très précises concernant la race, l'âge ou la taille de votre futur chien.
- Ecoutez attentivement le personnel du refuge et ne cédez pas au « coup de coeur » : certains chiens sont faits pour vivre dans un jardin, d'autres ne supportent pas les enfants ou vouent une haine farouche aux chats, d'autres encore ne supportent pas la solitude ou les voyages en voiture. Choisissez le chien le plus adapté à votre mode et à votre milieu de vie.
- Venez visiter le refuge en famille. Demandez à sortir le chien, à le manipuler, à jouer avec lui, à lui donner à manger, à le faire monter en voiture. Donnez-vous ensuite le temps de la réflexion. Ne cédez à aucune pression (famille ou bénévoles du refuge). Revenez le voir plusieurs fois avant de vous décider. Certains refuges autorisent une « période d'essai » de quelques jours à votre domicile.
- Revenez le chercher et intégrez-le tout de suite dans votre vie quotidienne : inutile, voire déconseillé, de prendre 15 jours de vacances pour vous occuper de lui si par la suite il sera tout seul toute la journée. Ne cherchez pas à lui faire plaisir à tout prix, ne lui accordez pas une importance excessive : comportez-vous le plus naturellement possible et établissez tout de suite les bonnes règles :
 1. Le chien mange après vous,
 2. Il ne se couche pas sur le canapé,
 3. Vous prenez l'initiative des contacts et des jeux,
 4. Apprenez-lui (ou rappelez-lui !) les ordres simples (« viens », « assis »...)

Aucune marque d'agressivité ne doit être tolérée. En cas de problème ou si vous manquez d'expérience, n'hésitez pas à faire rapidement appel à un professionnel du comportement animal : 1 ou 2 séances suffisent généralement à faire rentrer les choses dans l'ordre.

- Ne vous focalisez pas sur un jeune chien. Les animaux plus âgés présentent de nombreux avantages : ils sont plus calmes et ont reçu un minimum d'éducation (vous vous éviterez en particulier tous les soucis liés à l'apprentissage de la propreté !). Avec de la patience, le chien peut apprendre à tout âge. Sa volonté de vouloir bien faire vous surprendra...
- Accordez-vous au moins une semaine de « vie commune » avant de juger votre nouveau compagnon : il se peut qu'il ne soit pas tout à fait propre après avoir vécu longtemps en box, qu'il fasse quelques bêtises, qu'il ait une diarrhée passagère liée au changement d'alimentation.
- Laissez-lui le temps de s'habituer et de prendre ses repères. La plupart des refuges effectuent une enquête quelques semaines ou quelques mois après l'adoption, pour vérifier les nouvelles conditions de vie du chien.
- Ramener le chien au refuge parce qu'il ne vous convient pas serait très traumatisant pour lui et compromettrait fortement ses chances de nouvelle adoption, alors réfléchissez bien et prenez une décision mûrement réfléchie.

Conditions pour adopter

Avant de repartir avec votre chien, vous devez présenter :

1. Une pièce d'identité.
2. Un justificatif de domicile (2 justificatifs si l'adresse de la carte d'identité n'est pas la bonne), original de moins de 3 mois : facture EDF, facture France Télécom...
3. Le dernier justificatif de revenu (fiche de paie, extrait K.bis ou pour les personnes ne travaillant pas un avis d'imposition, Assedic, invalidité...).

En adoptant, vous vous engagez à ne pas faire reproduire le chien ou la chienne adopté(e). En principe, la SPA stérilise les animaux proposés à l'adoption. Si le chien ou la chienne est trop jeune lors de l'adoption, ou si le délai était trop court, la SPA prend en charge les frais d'opération, et il vous sera demandé une preuve ultérieure de sa stérilisation.

Une participation financière est demandée (de l'ordre de 120 à 150 €). Elle correspond à un don pour le fonctionnement du refuge et non pas aux frais réels de vaccination, d'identification et de stérilisation.

